

## COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE de la Maternelle Pomme de Pin

Mardi 08 mars 2022 de 17h30 à 19h30

(Qui s'est tenu en distanciel en visio-conférence)

### Les personnes présentes ou excusées :

Enseignantes : Mme **Nathalie Isnard**, Mme **Ludivine Huguenin**, Melle **Julie Peinado**, Mme **Marythie Montero**, Mme **Céline Dahlem**, Mme **Delphine Livar Boutibonnes (décharge Claire et Céline)**, Mme **Marylène Portaneri** (remplaçante Ludivine) et Mme **Claire Peybernès** (directrice).

Délégués mairie : Mme **Chantal Garcia** (adjointe à l'éducation), Mr **Alain Agostini** (directeur du Service Sport-Associations-Jeunesse & Éducation), Mlle **Audrey Siegwald** et **Laurine Postiaux** (responsables périscolaire La Pomme de Pin), Mme **Sandra Galtier** (secrétaire Espace Famille et Education).

Déléguée DDEN : Mme **Catherine Fanara**.

Parents d'élèves délégués : Mmes **Spiteri Ludivine**, **Martinez Mélanie**, **Ballester Marion**, **Saraiva Nadège** et **Tellier Marion**.

Présentation est faite de tous les participants à la réunion.

**Caractères noirs** : *propos de la directrice ou de l'équipe pédagogique de l'école maternelle.*

**Caractères bleus** : *propos des représentants de la mairie.*

**Caractères rouges** : *propos ou interventions des parents d'élèves délégués de l'AIPE.*

### ORDRE DU JOUR

#### 1. Projets en cours :

Déjà réalisés : **Anniversaires**, **photos de classe**, 2 **spectacles de théâtre** (un en octobre et un pour Noël), **fête de Noël**, **contes à la bougie** (lecture de contes de Noël par 3 enseignantes à la retraite), **fête de la galette**.

Ces fêtes se sont bien déroulées, organisées par ailes sanitaires ou par classe pour respecter le protocole sanitaire en vigueur.

**Cinéma** : dans le cadre du projet « école et cinéma » proposé en partenariat avec le ministère de la culture, 3 séances au cinéma de Berre sont organisées avec une programmation adaptée aux enfants de maternelle (petits films d'animation essentiellement). Nous avons déjà eu une séance au premier trimestre, la deuxième séance a été malheureusement annulée (cinéma de Berre fermé pour problème technique, nous ne savons pas encore si nous pourrions la rattraper, nous en tiendrons informés les parents si tel est le cas), une troisième séance est prévue au mois de mai (le 06 mai après-midi pour les classes de l'aile sanitaire 1, le 13 mai au matin pour les classes de l'aile 2). Un travail autour de la compréhension et de l'image est réalisé ultérieurement dans les classes, nous achetons les DVD des films visionnés à cette fin.

A venir :

**Prix des A'crocs de lecture** : Projet autour de la littérature de jeunesse et apprentissage de la citoyenneté : Nous avons travaillé sur 3 albums de jeunesse dans toutes les classes, et les enfants voteront pour élire leur livre préféré ; les enfants voient comment se passe un vote. Ce vote aura lieu dans la semaine du 28 au 31 mars juste avant les élections présidentielles.

**Mme Garcia est d'accord pour venir en tant que représentante de la municipalité.**

**Carnaval** : **Date prévue le 19 mai, le thème** : « **Le jardin** » qui sera notre fil conducteur et un projet commun à toutes les classes durant les deux prochaines périodes de l'année scolaire. Nous ne savons pas encore si les parents pourront assister au carnaval (situation sanitaire et plan vigipirate), une communication dans ce sens sera envoyée aux parents dès que possible.

**Projet autour du jardinage** : ce sera notre fil conducteur jusqu'à la fin de l'année.

En prévision : achat de plants (légumes, fleurs), 6 jardinières ont été demandées au budget investissement à la mairie (réponse en avril), achat de terre pour remplir les jardinières ainsi que les carrés pour les plantations de légumes dans le patio de l'école), achat de petits outils de jardinage pour les enfants...

Nous avons demandé l'intervention d'un jardinier professionnel qui viendrait présenter classe par classe son métier et proposer des petits ateliers ludiques et pédagogiques autour des fruits et légumes (nous attendons son devis).

**Sortie de fin d'année** : à Mouriès, petits ateliers nature organisés par l'association « Chemin faisant » : découverte de la faune et de la flore de Provence, avec un animateur par classe. Deux sorties sont prévues en juin : le 13 pour les classes 4,5 et 6 de l'aile sanitaire 2, et le 17 pour les classes 1,2 et 3 de l'aile sanitaire 1.

Les bus seront payés par la mairie, l'animation et les ateliers (1700euros) seront financés par la coopérative scolaire (vu le prix important, une petite participation peut être demandée aux parents : entre 2 et 5 euros par enfant).

**Les parents d'élèves sont d'accord pour que nous proposons une participation de 5 euros par enfants.**

**Autour de la lecture et en lien avec l'école élémentaire** : nous prévoyons des séances de lecture d'albums par les élèves de l'élémentaire aux enfants de maternelle. Ce projet se fera certainement en mai et juin et on verra comment s'organiser avec les enseignants volontaires de l'école élémentaire.

**Petite kermesse en fin d'année** : La matinée de jeux que nous avons organisée l'an dernier a été très appréciée par les enfants, nous espérons pouvoir la renouveler cette année. Nous avons loué des jeux à l'association « Récré à Jeux ». Nous ferons cette activité un matin du mois de juin (il fait moins chaud).

## 2. **Sécurité et travaux** :

- Un deuxième exercice incendie aura lieu jeudi 10 mars.

- Le parking devant l'école est passé en zone bleue, les enseignants ne peuvent plus s'y garer, ce qui a créé un problème d'organisation pour les enseignants qui sont très chargés le matin et le soir. Les directrices du groupe scolaire ont interpellé le maire sur ces problèmes d'organisation, certains parents se garant le matin sur les places blanches, nous ne pouvions plus nous garer à proximité de l'école.

**Beaucoup de parents n'ont pas compris qu'il y avait eu un changement.**

Nous ferons une communication par le biais du carnet de liaison pour bien expliquer que **le parking de l'ancien terrain de sport en zone blanche est réservé maintenant aux enseignants et atsems, le parking en zone bleue (peinture au sol) est réservé au dépôt rapide le matin par les parents (disque obligatoire), les parents souhaitant laisser leurs voitures longtemps pour covoiturer par exemple peuvent se garer sur le parking en terre ou le parking derrière l'aire de jeux, il y a beaucoup de places.**

Mme Garcia explique que cette solution du passage en zone bleue a été mise en place à la demande répétée depuis 2016 des parents d'élèves pour éviter que trop de voitures soient déjà garées à 8h20 sur les places devant l'école et pour éviter que certaines voitures restent garées là à la journée pour cause de covoiturage. Le parking en terre et celui derrière l'aire de jeux peuvent très bien servir à un stationnement long.

Elle précise qu'en zone bleue il faut mettre un disque, qu'il n'y aura pas de verbalisation aux heures d'entrées et sorties car la police municipale surveille l'entrée du portail, mais qu'elle peut toutefois verbaliser des parents se garant sur les zébras.

### **Travaux demandés à la mairie** :

- Pose de verrous dans les WC (en cas d'alerte intrusion) : demande en cours.

- Les tapis antidérapants ont été posés dans les toilettes, très bien.

- Installation de bloques portes pour 6 portes sortant dans la cour : en cours

- Système d'alerte intrusion spécifique (type boîtier d'alerte dans chaque classe) : en cours

- Installation d'une sirène d'alarme dans la cour pour alerte incendie : en cours

Mme Garcia précise que **le bâtiment est aux normes quant à l'alarme incendie, et que cette alarme n'est pas prioritaire et considérée comme du confort, cela entrainerait de gros frais et une réévaluation de la commission de sécurité.**

Mme Peybernès insiste sur cette demande en expliquant que si les enfants sont dans la cour pendant une alerte incendie, il est très difficile de les regrouper sur leur lieu de rassemblement s'ils n'entendent pas d'alarme spécifique pour l'incendie. Cette demande n'est en aucun cas pour nous un simple confort mais un réel souci de sécurité pour les enfants, même si nous avons tout à fait conscience des coûts importants que cela occasionnerait.

- Les barrières en fer autour des arbres plantés dans la cour ont été enlevées, des petites barrières en bois vont être placées autour des arbres pendant les vacances de printemps, nous pourrons peut-être y faire quelques plantations...

Mme Galtier a relancé l'entreprise qui va intervenir.

Audrey Siegwald s'inquiète de la gêne occasionnée par ces travaux dans la cour pendant le temps de centre aéré. Elle contactera le responsable des travaux pour que cela se passe au mieux.

- Films occultants dans la cantine primaire et dans la salle d'accueil maternelle : en cours.

- Rideaux occultants dans la BCD (la demande sera refaite l'an prochain car un devis a été fait pour des films occultants et pas des rideaux, il y eu une mauvaise compréhension de la demande faite par la directrice).

- Rideaux occultants sur les fenêtres en hauteur pour faire le noir dans le gymnase : en cours.

Tous ces dossiers sont en cours, les devis seront présentés au vote du conseil municipal au mois d'avril, un point d'avancement sera fait au dernier conseil d'école, tous les travaux demandés ne pourront pas être budgétisés.

Mme Spiteri demande si de l'école on entend bien la sirène d'alarme du premier mercredi du mois à 12h.

Les enseignants ne peuvent pas répondre à cette question, n'étant pas là le mercredi.

Audrey Siegwald dit qu'elle ne l'entend pas, mais à cette heure-là, les enfants sont au réfectoire.

Mr Agostini indique qu'il y a de nouvelles procédures nationales expérimentales en cours d'étude vu l'étendue des communes et les gestions de crise.

### 3. Situation sanitaire :

Nous sommes repassés en niveau 2. Les ailes sanitaires sont toujours de rigueur. Les enseignants peuvent enlever leur masque à l'extérieur d'ores et déjà. La levée des masques à l'intérieur est prévue pour le 14 mars, mais il y a encore des cas dans l'école, et chaque enseignant pourra mettre son masque lorsqu'il est proche des élèves s'il le souhaite. Dans tous les cas, les élèves verront le bas de nos visages tous les jours, nos beaux sourires ou nos belles grimaces !

### 4. Budget :

Mme Dahlem qui s'occupe de la comptabilité de l'école présente l'état des comptes de la coopérative scolaire :

Pour l'instant le solde de l'école est de 5253 euros.

Bénéfices photos de classe : entre 900 et 1000 euros (compris dans les 5253 euros restants)

Il va nous rester à payer le cinéma, les achats pour le projet jardinage et l'intervention du jardinier professionnel, la sortie de fin d'année.

Vente de mugs au profit de la coopérative de l'école : Comme chaque année, nous allons proposer aux parents qui le souhaitent d'acheter des mugs ou torchons décorés avec des dessins d'enfants (bonhommes certainement) dont les bénéfices seront reversés à la coopérative scolaire pour financer les différents projets de l'année.

Vente de fleurs de l'AIPE au profit des projets des classes du groupe scolaire : une communication sera bientôt faite pour le lancement de cette opération.

Les enseignants demandent à ce que les enveloppes de commandes soient déposées directement dans la boîte aux lettres de l'AIPE devant l'école, nous nous occuperons bien-sûr de transmettre l'info et de distribuer les commandes quand elles arriveront.

### 5. Effectifs prévisionnels :

Les pré-inscriptions en mairie ont commencé depuis janvier. Les inscriptions avec la directrice se feront de manière dématérialisée comme l'an dernier, avec des visites de l'école par petits groupes de parents et d'enfants rentrant à l'école.

Pour l'instant, 144 enfants sont inscrits l'an prochain, mais les inscriptions ne font que commencer, certaines familles ne se sont pas encore manifestées, il y aura encore des arrivées et quelques départs peut-être de famille quittant La Fare.

Mme Galtier précise que depuis la semaine dernière elle a reçu pas mal d'appels de nouveaux arrivants souhaitant inscrire leurs enfants dans notre école, il reste encore quelques mois pour que tous les parents se manifestent, on devrait arriver à nos 155 estimés pour l'année prochaine.

Un point plus précis sera donc fait lors du dernier conseil d'école sur ce sujet.

## 6. Questions diverses :

- Le vote électronique est envisagé par l'éducation nationale pour les élections des parents d'élèves l'an prochain.

- Nous remercions vivement l'APE pour l'achat d'un ordinateur portable pour l'école qui servira au travail des enseignants et à des projections dans les classes par rapport à des projets spécifiques. Le vidéo projecteur que nous avons est obsolète, l'école élémentaire nous a promis de nous donner 2 vidéoprojecteurs lorsqu'ils seront munis des TBI, mais cela n'est pas encore mis en place. Nous pourrions peut-être en acheter un ?

Mme Garcia nous demande d'attendre car nous allons certainement récupérer de Paul Doumer et de l'élémentaire Pomme de Pin. Lorsque nous les aurons, il y aura possibilité de les fixer en hauteur dans chaque classe face aux tableaux blancs.

Comme nous n'avons pas encore les délais pour la récupération des vidéoprojecteurs, nous pensons en acheter un qui tournera dans les classes pour commencer cette année.

- Nous avons déplacé les plots de chantier qui séparent la cour en deux en diagonale : les élèves des classes 1,2 et 3 peuvent accéder au train en bois, ils en sont ravis ! Cette délimitation nous a permis également de dégager entièrement la piste cyclable sous le préau, ce qui nous permettra de ressortir les vélos dans la cour pour les classes 1, 2 et 3 et permettront également aux classes 4 ,5 et 6 d'organiser des cycles vélos ou autres engins roulants dans le cadre de leurs séances d'éducation physique et sportive.

- **A la question posée par une maman**, Mme Peybernès répond que nous avons pu récupérer des cerceaux pour notre salle de motricité, qu'une réunion a déjà eu lieu entre elle et les responsables du périscolaire afin de réfléchir à des règles de bonne conduite du partage des locaux et du matériel entre l'école et les services du péri et centre aéré. Une réunion entre enseignants et animateurs sera programmée en fin d'année scolaire afin de fixer ces règles de bonne conduite.

La secrétaire de séance : **Mme Marythie Montero**

La directrice : **Mme Claire Peybernès**

ECOLE MATERNELLE LA POMME DE PIN

55, Chemin de la Pomme de Pin

13580 LA FARE LES OLIVIERS

0132538N